

Règles d'utilisation

PÉRIODE ET JOURS DE FONCTIONNEMENT :

• Les vélos à bord des bus du Réseau TUB sont autorisés uniquement à bord de des **lignes D et 20** du lundi au samedi en période ÉTÉ (du 8 juillet au 31 août 2024) à partir de 9h, et aux arrêts autorisés (voir les schémas des lignes pages intérieures).

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES :



• Préparez votre voyage : anticipez l'achat d'un titre de transport (e-ticket, ticket papier ou titre sur carte KorriGo). L'achat de titres à bord des bus n'est pas compatible avec ce service.

• Assurez-vous que votre arrêt de montée / et de descente soient compatibles avec la montée d'un vélo (cf. pages intérieures).



• Arriver à l'arrêt de bus, 10 minutes avant l'horaire indiqué sur la fiche horaires et décrochez tout élément gênant sur le vélo AVANT la montée (sacoche, porte bébé,...).



• À l'approche du bus, faites signe au conducteur et montez par les portes du milieu.

Si vous voyagez en famille, assurez-vous que chaque passager soit suffisamment autonome pour manipuler son vélo et faire attention aux autres passagers. À bord du bus, attachez votre vélo avec la sangle prévue à cet effet.



• Scannez votre e-ticket ou validez votre titre de transport.

• Les remorques, les vélos cargos et tandems **ne sont pas acceptés**.



• Les fauteuils roulants et les poussettes restent prioritaires en cas de conflit d'usage.

• En cas d'affluence, vous devrez alors descendre et attendre le prochain bus.

• À l'approche de l'arrêt de descente, appuyez sur le bouton « arrêt demandé » et attendez l'arrêt complet du véhicule avant de manœuvrer pour sortir en toute autonomie et en toute sécurité, votre vélo.



• Après avoir récupéré votre vélo, attendez que le bus ait quitté l'arrêt et d'avoir une vue suffisamment dégagée de la route pour poursuivre votre trajet.

Attache du vélo à bord



Une sangle d'attache est déjà positionnée sur la barre de maintien face aux portes du milieu du véhicule.

Nombre maximum de vélos autorisés à bord = **3 VÉLOS MAXIMUM**

1. Déployer la sangle.
2. La passer au-dessus du cadre vélo (3 vélos maximum peuvent être attachés sur ce dispositif)
3. Enclencher la ceinture dans l'attache prévue à cet effet.
4. Bien vérifier que la ceinture soit bien fixée et sécurisée.

Pendant toute la durée du trajet, veuillez rester à proximité du vélo.

L'exploitant ne peut en aucun cas être tenu responsable des causes et conséquences des accidents ou dommages que ces équipements peuvent occasionner aux autres voyageurs, au matériel ou aux installations du réseau, ni des dommages qui leur sont causés.

À noter que le conducteur n'est pas autorisé à quitter son siège pour aider à la montée ou à l'installation du ou des vélos.

EMBARQUEZ VOS VÉLOS

À BORD DES LIGNES D ET 20

et découvrez la *Baie de Saint-Brieuc*

Baie de 
SAINT-BRIEUC
TOURISME

ÉTÉ 2024 : DU 8 JUILLET AU 31 AOÛT 2024



© Crédits : photos Emmanuel BERTHIER

TARIF
1€50*
(e-ticket unité)

Recherche itinéraires vélos et bus



SCANNEZ-MOI

*tarif par personne. Pas de supplément pour le service « vélo à bord »

www.tub.bzh



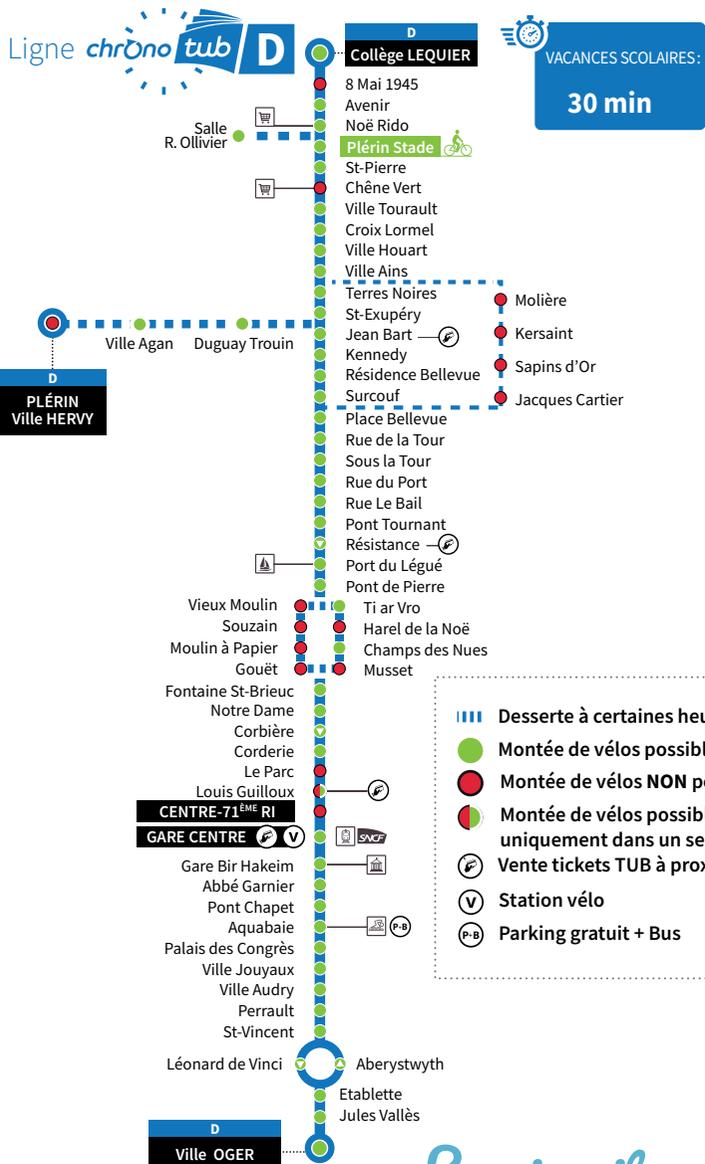
Tub St Brieuc



tub_officiel

tub

 **SAINT BRIEUC ARMOR**
AGGLOMÉRATION



Les circuits vélo

2 LIGNES AUTORISÉES : D & 20

SCANNEZ-MOI

www.tub.bzh
Réseau/Lignes

Les horaires de passage
des lignes D et 20



Votre avis nous intéresse !



Ce service "Vélo à bord" est en expérimentation (période ÉTÉ 2024).
Votre avis est donc très important en vue d'améliorer cette prestation.

Baie de Saint-Brieuc / circuits vélo

D Destination : **Plérin sur Mer**

3 circuits vélo proposés par l'Office de Tourisme
(Niveaux : facile, moyen, difficile)

Descendre à l'arrêt : **Plérin Stade**

Détails des parcours en boucle : n° circuits : 13-14-28
<https://www.baiedesaintbrieuc.com/circuitvtt>



20 Destination : **Baie de Saint-Brieuc**

3 circuits vélo proposés par l'Office de Tourisme
(Niveaux : facile, moyen, difficile)

Descendre à l'arrêt : **Hillion Centre**

Détails des parcours en boucle : n° circuits : 12-21-22-27
<https://www.baiedesaintbrieuc.com/circuitvtt>